

Délibération 2024-026

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Date de la convocation : jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, LELANDAIS Guillaume, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), GALLUET Bruno (pouvoir à BRIENS Eric), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à LACOLLEY Daniel).

Excusés : TRAVERT Dominique, BEHELLE Anthony

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif 2024, étudié par la commission Finances du 02 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition de Monsieur le Maire, décide d'adopter le budget primitif 2024 de la commune de Saint Sauveur le Vicomte qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 059 434.27 € en section de fonctionnement et à 2 140 200.64 € en section d'investissement.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS